

CONDITIONS GENERALES DE VENTE STUDIO ONE

1 – PREAMBULE : STUDIO ONE EST UNE ENTREPRISE UNIPERSONNELLE EN NOM PROPRE SOUS LES N° SIRET 41791581600025- APE 00025 SON SIEGE SOCIAL SIS - 2923 AVENUE SAINT ROCH 84200 CARPENTRAS.

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ONT POUR OBJET DE REGIR LES RELATIONS ENTRE STUDIO ONE ET SES CLIENTS. TOUTE COMMANDE OU RESERVATION IMPLIQUE L'ENTIERE ADHESION AUX PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE.

2 – PRESTATIONS : AUDIOVISUEL : VIDEO / PHOTO, CREATION DE SITE INTERNET, INFOGRAPHIE & PAO, CAMPAGNE E-MAILING, ILLUSTRATION SONORES, CASTING, ORGANISATION EVENEMENTIELLE, ANIMATION, JOURNALISME.

3 – OFFRE D'ETUDE : A LA SUITE DE L'ENTRETIEN, STUDIO ONE PROPOSERA UNE OFFRE D'ETUDE DU PROJET EN PRECISANT LES POINTS SUIVANTS : LE LIEU, LA DATE, EVENTUELLEMENT L'HORAIRE ET LA DUREE DU PROJET. LES SCENES, LIEUX ET PERSONNES A FILMER.

LES DIFFERENTES OPTIONS : SCRIPT, INCRUSTATION TEXTE, VOIX OFF, QUESTIONS DES INTERVIEWS, LE PRIX ET LE DELAI PREVISIONNEL DE REALISATION, ET D'UNE MANIERE GENERALE, TOUT CE QUI AURA ETE DISCUTE ENTRE LE CLIENT ET STUDIO ONE. CETTE OFFRE D'ETUDE SERA SIGNEE PAR LE CLIENT PAR LE BIAS D'UN DEVIS.

4 – DEVIS : LE DEVIS DEVIENT DEFINITIF DES QUE CELUI-CI EST DUMENT DATE ET SIGNE PAR LES DEUX PARTIES. TOUTE MODIFICATION DE DEVIS DEVRA ETRE ECRITE ET SIGNEE PAR LES 2 PARTIES. LE CONTRAT COMMENCE APRES VERSEMENT DE L'ACOMPTÉ PREDEFINI SUR LE DEVIS. LE MODE DE REGLEMENT SERA ETABLI AU CAS PAR CAS.

5 – ENGAGEMENT : STUDIO ONE S'ENGAGE A EXECUTER LA PRESTATION SELON LES INDICATIONS DU CLIENT, SOUS RESERVE D'IMPOSSIBILITE D'ORDRE TECHNIQUE ET/OU PHYSIQUE (METEO, SANTE, ACCIDENT, ETC ...)

6 – ANNULATION DE LA COMMANDE : L'ACOMPTÉ VERSE SERA ENCAISSE MEME SI L'ANNULATION A LIEU ENTRE LE JOUR DE LA SIGNATURE DU CONTRAT ET LE DEBUT DE LA PRODUCTION POUR PREJUDICE CAUSE POUR RESERVATION DE DATE, DE PREPARATION, RESERVATION DE MATERIEL, REPETITIONS, ECRITURE DE SCRIPT, CHOIX DES MUSIQUES. AUCUNE MODIFICATION DU CONTRAT NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE DES LA SIGNATURE DU DEVIS PAR LE CLIENT SANS UNE PROPOSITION COMPLEMENTAIRE ET SIGNEE PAR LE MEME CLIENT.

7 – DROIT A L'IMAGE : LE CLIENT S'ENGAGE A INFORMER SES FIGURANTS ET/OU PARTICIPANTS SUR LE FAIT QU'ILS SERONT FILMES SANS QU'ILS NE DEMANDENT DE DROIT A L'IMAGE. SI TOUTEFOIS, CERTAINES PERSONNES NE SOUHAITAIENT ABSOLUMENT PAS ETRE FILMEES, LE CLIENT S'ENGAGE A EN INFORMER AU PLUS VITE STUDIO ONE. DANS LE CAS DE PERSONNE MINEURES, STUDIO ONE S'ENGAGE A FAIRE SIGNER UN CONTRAT DROIT A L'IMAGE PAR LES TUTEURS DES MINEURS PRESENTS.

8 – DROIT DE DIFFUSION : L'ENSEMBLE DES ŒUVRES D'ILLUSTRATION SONORES SERONT ISSUES D'UN CATALOGUE LIBRE DE DROITS. AUSSI BIEN CONCERNANT LA DIFFUSION QUE LA PUBLICATION DES ŒUVRES. SAUF CAS PARTICULIER, NOTAMMENT LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DIRECTE PAR LE CLIENT, STUDIO ONE DEMANDERA L'AUTORISATION A LA SACEM DE REPRODUIRE LES MUSIQUES CHOISIES ET SELON LE CAS REPERCUTERA LES FRAIS DE DROITS DE DIFFUSION ET DE REPRODUCTION SUR LE DEVIS AU TARIF EN VIGUEUR A LA SACEM.

9 – CONDITIONS DE PAIEMENT : LES PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT DES PRESTATIONS SONT INDIQUES SUR LE DEVIS DU CLIENT. LE PAIEMENT PEUT S'EFFECTUER PAR CHEQUE, ESPECES OU VIREMENT.

10 – PENALITES EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT (QU'IL SOIT REPARTIT ENTRE UNE ET DOUZE ECHEANCES) : EN CAS DE RETARD DE REGLEMENT, ET APRES MISE EN DEMEURE DE PAIEMENT PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION, STUDIO ONE SUSPENDRA TOUTES LES AUTRES COMMANDES EN COURS ET POURRA EXERCER LE DROIT DE RETENTION. IL SERA RETENUES DES PENALITES DE RETARD QUI SERONT EQUIVALENTES A 7% DU MONTANT H.T TOTAL DE LA FACTURE PAR MOIS DE RETARD AUXQUELLES S'AJOUTERONT LES FRAIS DE RECouvreMENT JUDICIAIRES EVENTUELS. AUCUNE LIVRAISON DEFINITIVE NE SERA EFFECTUEE SANS LE REGLEMENT LE JOUR MEME DU SOLDE DU COMME INDIQUE SUR LE BON DE COMMANDE.

11- DANS LE CAS OU LE CLIENT NE FOURNIRAIT PAS LA TOTALITE DES DOCUMENTS NECESSAIRES AU-DELA D'UNE DUREE DE 6 MOIS, POUR LA REALISATION D'UN FILM, D'UNE CAMPAGNE EMAILING, D'UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE RADIO, D'UN SITE INTERNET, D'UN CATALOGUE, D'UNE BROCHURE, D'UN LOGO : (HABILLAGES SONORE, QUESTIONS OU REPONSES D'INTERVIEWS, ACCREDITATION BANCAIRE POUR SITE MARCHAND, CHARTE GRAPHIQUE, LIEUX ET DATES D'UN REPORTAGE VIDEO OU PHOTO), OU TOUT AUTRE TYPE DE DOCUMENT OU D'INFORMATION INDISPENSABLE A LA BONNE POURSUITE DE SON TRAVAIL, STUDIO ONE METTRA UN TERME A LA RELATION COMMERCIALE EN CONSERVANT, ENCAISSANT OU RECLAMANT LES SOMMES DUES RELATIVES A LA DEMANDE INITIALE CONTRACTEE PAR DEVIS, MEME DANS LE CAS OU LE TRAVAIL NE SERAIT PAS TERMINE DANS SA TOTALITE, NE RELEVANT PAS DE LA RESPONSABILITE DE STUDIO ONE; APPLIQUANT L'ARTICLE 10 DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN VIGUEUR CI-PRESENTES.

12 – LIVRAISON : TOUTES MODIFICATIONS DE : PLAN SEQUENCE DU MONTAGE, CHARTE GRAPHIQUE, LOGO, TEXTE, DIALOGUE, VOIX OFF, SCRIPT, SONT PROPOSEES AU CLIENT SELON SES CHOIX PREDEFINIS LORS DE L'ELABORATION DU PROJET. ILS SONT VALIDES LORS DE DIVERS ENTRETIENS DE PREPARATION DU PROJET, ET JUSQU'A SON TERME DE PRODUCTION. LES MODIFICATIONS EVENTUELLES NE POURRONT ETRE SUPERIEURES A 1% DU TEMPS PASSE POUR LA REALISATION DE LA PRESTATION (MONTAGE, COMPOSITION GRAPHIQUE, VOIX OFF, TEXTES, CHOIX DES ILLUSTRATIONS SONORES, LOGO, ENVOIS DE CAMPAGNES E-MAILING). TOUTES MODIFICATIONS PREALABLEMENT VALIDES ET PRECISES DANS LE BON DE COMMANDE SERONT FACTUREES. STUDIO ONE S'ENGAGE A LIVRER SA PRODUCTION DANS LE DELAI CONTRACTUEL SAUF CAS DE FORCE MAJEURE INDEPENDANT DE SA VOLONTE.

13 – RESERVE DE PROPRIETE : STUDIO ONE GARDE LA PROPRIETE EXCLUSIVE DES DOCUMENTS (CHARTES GRAPHIQUES, PHOTOS, PRISE DE VUES, FICHIERS E-MAILING, TEXTES, VOIX OFF, ILLUSTRATION SONORE, HABILLAGES GRAPHIQUES), UNE FOIS LE REGLEMENT EFFECTUE, LE CLIENT AURA LE DROIT D'UTILISER LES IMAGES SOUS SON NOM POUR UNE DIFFUSION SUR INTERNET OU DANS LES LIEUX PUBLICS, AUCUN DOCUMENT NE POURRA FAIRE L'OBJET D'UNE AUTRE UTILISATION SOUS QUELQUE SUPPORT QUE CE SOIT, GARANTISSANT LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE A STUDIO ONE EN TOTALE EXCLUSIVITE DES DROITS DE DIFFUSION ET PUBLICATION SUR TOUT SUPPORT ET TOUT FORMAT AINSI QUE NOTAMMENT DES DROITS A L'IMAGE DES PERSONNES. STUDIO ONE POURRA UTILISER LA TOTALITE DES IMAGES EN VUE D'AUTRES DIFFUSIONS OU D'AUTRES COMMANDES, DIFFUSIONS OU PUBLICATIONS A SES FINS PROPRES.

14 – CONSERVATION DES RUSHES : LES RUSHES ET/OU PHOTOS SERONT CONSERVES 2 MOIS APRES LA LIVRAISON DU PROJET. PASSE CE DELAI IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE REDEMANDER UN MONTAGE. TOUTEFOIS, UNE OPTION DE CONSERVATION DES RUSHES EST POSSIBLE. LES RUSHES RESTENT LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE STUDIO ONE. TOUTE REPRODUCTION EST SOUMISE A UNE DEMANDE PREALABLE DIRECTEMENT AUPRES DE STUDIO ONE. FAUTE D'AUTORISATION, TOUTE REPRODUCTION OU REPRESENTATION TOTALE OU PARTIELLE, TOUTE UTILISATION, TOUTE ADAPTATION, TOUTE MISE A DISPOSITION OU MODIFICATION DE CES ELEMENTS EST STRICTEMENT INTERDITE ET CONSTITUE UN DELIT DE CONTREFAÇON AU SENS DU CODE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE.

15 – DROIT DE REPRODUCTION : SELON LE CODE L 335 1 - 4 DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE, LE DROIT DE REPRODUCTION DES DVD EST INTERDIT. TRAITEMENT DES MEDIAS FOURNIS PAR LE CLIENT : LA RESPONSABILITE DE STUDIO ONE, EN CAS DE PERTE OU DE DETERIORATION DES SUPPORTS QUI LUI SONT CONFIES, EST LIMITEE AU REMBOURSEMENT DES SUPPORTS VIERGES. POUR TOUTE REMISE DE MEDIAS, LE CLIENT AURA PRIS LE SOIN DE REALISER UNE COPIE.

16 – LOCATION DE MATERIEL : QUE CELA SOIT UNE CAMERA, UN ECRAN LCD, UNE TABLETTE TACTILE, UN ORDINATEUR OU TOUT SUPPORT NUMERIQUE CAPABLE DE CONTENIR, D'ECHANGER OU DE DIFFUSER DES INFORMATIONS, LE CLIENT SERA TENU RESPONSABLE PAR SA PROPRE ASSURANCE DE TOUTS LES DEGATS, DISFONCTIONNEMENT, USURE OCCASIONNEE LORS DE LA PERIODE DE LOCATION. LE CLIENT S'ENGAGE A REMBOURSER SOUS UN DELAIS DE 24 HEURES ET SOUS PRESENTATION DE FACTURE D'ACHAT LE MONTANT TOTAL DU MATERIEL LOUE SANS APPLIQUER AUCUN TAUX DE VETUSTE. TOUT RETARD DE PAIEMENT ENTRAINERA DES PENALITES DE RETARD QUI SERONT EQUIVALENTES A 7% DU MONTANT TTC DE LA FACTURE D'ACHAT.

17 – LITIGE : TOUT LITIGE SUSCEPTIBLE DE S'ELEVER ENTRE LES PARTIES, A PROPOS DE LA FORMATION, DE L'EXECUTION, OU DE L'INTERPRETATION DU PRESENT CONTRAT, SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CARPENTRAS. TOUTE COMMANDE DU CLIENT IMPLIQUE L'ADHESION ENTIERE ET SANS RESERVE A NOS PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE.